



**Service départemental d'incendie
et de secours des Hautes-Alpes**

**Séance du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes
le mardi 21 mars 2023**

Délibération n° 2023/1-3

OBJET : Compte de gestion du Trésorier du service départemental d'incendie et de secours pour l'exercice 2022.

Exposé des motifs

Il vous est proposé la délibération suivante relative au compte de gestion pour l'exercice 2022 du Payeur départemental, Trésorier du service départemental d'incendie et de secours.

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours :

VU le compte-rendu de Monsieur le Trésorier, des recettes et des dépenses du service départemental d'incendie et de secours pour l'exercice 2022 comprenant :

- le résultat en sections de fonctionnement et d'investissement à la clôture de l'exercice 2022 ;
- les recettes et les dépenses faites au titre de l'exercice 2022 ;

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui dudit compte ;

VU le budget primitif et les décisions modificatives dudit budget de l'exercice 2022 ;

VU les observations sur les résultats du compte de gestion 2022 annexées à la présente ;

VU le compte administratif approuvé précédemment ;

Considérant que le compte-rendu des recettes et des dépenses de l'exercice n'appelle aucune observation,

D E L I B E R E

Article 1^{er} : Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Article 2 : Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Article 3 : Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours demande qu'il plaise à la Chambre Régionale des Comptes faisant droit aux motifs ci-dessus énoncés, de régler et d'apurer le compte des recettes et dépenses du Payeur départemental, Trésorier du service départemental d'incendie et de secours.

Comme indiqué, ci-dessous, le compte de gestion 2022 fait apparaître des montants totaux des dépenses et des recettes identiques à ceux indiqués dans le compte administratif.

PRESENTATION COMPAREE
DES RESULTATS DU COMPTE DE GESTION
ET DU COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2022

		Résultat à la clôture exercice 2021	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2022	Résultats de clôture
1) Section de fonctionnement	Compte de gestion	1 518 962,43 €	196 531,28 €	- 507 983,34 €	814 447,81 €
	Compte administratif	1 518 962,43 €	196 531,28 €	- 507 983,34 €	814 447,81 €
2) Section d'investissement	Compte de gestion	1 703 201,35 €	-	128 435,08 €	1 831 636,43 €
	Compte administratif	1 703 201,35 €	-	128 435,08 €	1 831 636,43 €
TOTAL (1) + (2)	Compte de gestion	3 222 163,78 €	196 531,28 €	- 379 548,26 €	2 646 084,24 €
	Compte administratif	3 222 163,78 €	196 531,28 €	- 379 548,26 €	2 646 084,24 €
	Ecart	0	0	0	0

Vous trouverez ci-joint le tableau général et le tableau des résultats du compte de gestion 2022 du trésorier du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

* * * * *

Nombre de membres :		Le mardi 21 mars 2023 à 15 H 30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes s'est réuni à l'Etat-major du SDIS des Hautes-Alpes à GAP après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel CANNAT, président.
- en exercice	20	
- présents	14	
- pour	14	
- contre	0	
- abstention	0	
- ne participant pas au vote	0	

Etaient présents :

Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD + Madame Béatrice ALLOSIA + Monsieur Marcel CANNAT + Madame Corinne CHANFRAY + Madame Carole CHAUVET + Madame Elisabeth CLAUZIER + Madame Evelyne COLONNA + Monsieur Daniel GALLAND + Madame Valérie GARCIN-EYMEOUD + Monsieur Christian HUBAUD + Madame Gaëlle MOREAU + Monsieur Juan MORENO + Madame Ginette MOSTACHI + Madame Françoise PINET

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ▶ *adoptent la délibération relative au compte de gestion du Trésorier du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes ;*
- ▶ *informent le Tribunal Administratif de MARSEILLE peut être saisi :*
 - *par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification ;*
 - *par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr.*

Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration du SDIS 05,
compte tenu de la réception en

Préfecture le : 12 AVR. 2023

et de la publication-notification

le : 12 AVR. 2023

Pour le Président du Conseil d'Administration
et par délégation,
Le Directeur Départemental Adjoint
des Services d'Incendie
et de Secours des Hautes-Alpes



Colonel Jean-Lves BROBECKER

Pour extrait certifié conforme,

Le président,

Marcel CANNAT



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 005090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP HAUTES-ALPES

ETABLISSEMENT : S.D.I.S DES HAUTES-ALPES

Résultats budgétaires de l'exercice

02500 - S.D.I.S DES HAUTES-ALPES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 065 699,02	17 128 993,49	23 194 692,51
Titres de recette émis (b)	3 495 400,76	16 397 864,40	19 893 265,16
Réductions de titres (c)	20 800,00	601 756,88	622 556,88
Recettes nettes (d = b - c)	3 474 600,76	15 796 107,52	19 270 708,28
DEPENSES			
Auorisations budgétaires totales (e)	6 065 699,02	17 128 993,49	23 194 692,51
Mandats émis (f)	3 346 165,68	16 809 424,50	20 155 590,18
Annulations de mandats (g)		505 333,64	505 333,64
Depenses nettes (h = f - g)	3 346 165,68	16 304 090,86	19 650 256,54
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	128 435,08		
(h - d) Déficit		507 983,34	379 548,26

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 005090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP HAUTES-ALPES

ETABLISSEMENT : S.D.I.S DES HAUTES-ALPES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02500 - S.D.I.S DES HAUTES-ALPES

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	1 703 201,35		128 435,08		1 831 636,43
Fonctionnement	1 518 962,43	196 531,28	-507 983,34		814 447,81
TOTAL I	3 222 163,78	196 531,28	-379 548,26		2 646 084,24
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 222 163,78	196 531,28	-379 548,26		2 646 084,24